



Bresse Louhannaise  
Intercom

## DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

### Formulaire d'ENTRÉE

En provenance d'une commune extérieure  
au territoire de Bresse Louhannaise Intercom'

**RECTO :**  
A compléter  
par la famille  
**VERSO :**  
Réservé à  
l'administration

Année scolaire (à compléter) : .....

#### ETAT CIVIL (à compléter)

##### ENFANT :

Nom : Prénom :  
Date de naissance :  
Commune de résidence :

##### AUTORITE PARENTALE 1 :

Nom :  
Prénom :  
Adresse postale :

Téléphone :

##### AUTORITE PARENTALE 2 :

Nom :  
Prénom :  
Adresse postale :

Téléphone :

##### AUTRE RESPONSABLE LEGAL :

Nom : Prénom :  
Adresse postale :  
Téléphone :

Ecole demandée (indiquer la commune) : .....

Classe : .....

#### MOTIF DE LA DEMANDE DE DEROGATION (cocher la case correspondante)

**Obligations professionnelles des responsables légaux** : les deux parents ou tuteurs légaux exercent une activité professionnelle et la commune de résidence ne dispose pas d'un service de restauration scolaire et d'un service de garde matin et soir organisés directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'un service d'assistantes maternelles agréées.

**Fratrie** : présence d'un frère ou d'une sœur déjà inscrit dans l'établissement scolaire de la même commune.

**Raisons médicales** : l'état de santé de l'enfant, dûment constaté par un médecin scolaire ou un médecin agréé (liste établie par le Préfet), nécessite une scolarisation à proximité du lieu de soins : hospitalisation fréquente ou soins réguliers et prolongés.

**Autre motif non réglementaire** : problème particulier, horaires de travail, etc. (**Exposer le motif sur papier libre ou par mail. Dans le cas contraire, la demande ne sera pas traitée**)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document.

Fait à :

Le :

Signature des parents ou du représentant légal :

☞ La validité de la dérogation obtenue est limitée au cycle pour lequel elle a été sollicitée (cycle maternel ou élémentaire). **Au passage de l'école maternelle à l'élémentaire, celle-ci doit donc être renouvelée.**

#### Dossier à retourner à l'adresse suivante :

Bresse Louhannaise Intercom' – Pôle Vie Scolaire – 02, Promenade des Cordeliers 71500 Louhans  
ou par e-mail : [scolaire@blintercom.fr](mailto:scolaire@blintercom.fr) Tél. 03.85.60.10.95 <http://www.bresselouhannaiseintercom.fr>

**ACCORD DE LA COMMUNE DE RESIDENCE OU DE L'EPCI COMPETENT** (sollicité par Bresse Louhannaise Intercom')

**La commune de résidence de l'enfant dispose de la capacité d'accueil** dans son /ses école(s) :

Oui  Non

Si la commune de résidence dispose de la capacité d'accueil, Bresse Louhannaise Intercom' doit consulter préalablement le maire (ou du président de l'EPCI compétent) avant de prendre toute décision sur la demande de dérogation.

**Décision du maire de la commune de résidence (ou de l'EPCI compétent) :**  favorable  défavorable

Motif : .....

Date :

Visa et signature du maire ou du président de l'EPCI :

**NB : En cas d'avis favorable, une participation financière pour la scolarisation de l'élève sera demandée par Bresse Louhannaise Intercom' à la commune de résidence ou à l'EPCI compétent.**

**AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL** (sollicité par Bresse Louhannaise Intercom')

**Avis du maire :**  favorable  défavorable Date : Visa et signature

Motif (facultatif) : .....

**Avis de la direction de l'école :**  favorable  défavorable Date : Visa et signature

Motif (facultatif) : .....

**DECISION DE BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'**

• **L'enfant relève d'un des trois cas dérogatoires** prévus par l'article L212-8 du code de l'éducation (obligations professionnelles des tuteurs, fratrie, raisons médicales) :

Oui  Non

Si oui, l'accord préalable de la commune de résidence (ou de l'EPCI compétent) n'est pas requis. Bresse Louhannaise Intercom' l'informe dans les deux semaines, du motif de cette inscription et de l'obligation de participer financièrement à la scolarisation.

• **L'enfant ne relève pas d'un des trois cas dérogatoires :**

**Décision du président**  favorable  défavorable Date : Visa et signature

Motif : .....

**NB : En cas d'avis défavorable de la commune de résidence, Bresse Louhannaise Intercom' peut tout de même inscrire l'enfant mais supporte seule la charge financière de la scolarisation.**

**NOTIFICATION DE LA DECISION DE BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM' A LA FAMILLE**

**Date de la présente notification :** .....

Copie pour information à  La commune de résidence (ou l'EPCI compétent) Le : .....

La commune et l'école d'accueil Le : .....

Famille :